





## Programme de la formation

# Accompagnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux à la mise en place de la nouvelle procédure d'évaluation

-  Mixte sur site et à distance
-  28 heures sur 5 jour(s)
-  Tout public · De 3 à 14 participants
-  Sur devis

## Description courte

La loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale, pose le principe d'une évaluation régulière de l'activité des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS).

Notre formation / action, décomposée en deux modules indissociables l'un de l'autre, vise à accompagner les établissements, mobiliser les professionnels, en les inscrivant dans une logique d'amélioration continue de la qualité, en ciblant l'appropriation du nouveau référentiel d'évaluation.

## Profil des participants

Tout acteur des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS)

Secteurs Personnes âgées, enfance, famille, handicap.

Directions, responsables et encadrants, personnel médical, agents.

## Prérequis

Sensibilisation à la démarche qualité.

## Objectifs

- Appréhender les dernières évolutions marquantes de l'évaluation ESSMS ;
- Structurer, piloter et mettre en oeuvre l'évaluation de la qualité de son établissement ou de son groupe d'établissements ;
- Impulser une démarche collective et participative.

## Aptitudes et compétences visées / attestées

- Etablir le diagnostic de son besoin d'accompagnement ;
- Préparer et accompagner l'auto-évaluation ;
- Définir son plan d'amélioration continue.

## Contenu

Module 1 : diagnostic, entre 1/2 jour et 1,5 jour.

---

Module 2 : formation / action ; préparer son évaluation : entre 1,5 et 8,5 jours, consécutifs ou non.

### Pédagogie et organisation

Méthodes pédagogiques participatives et interactives.

### Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Evaluation tout au long de la formation.

Bilan et plan d'actions.

### Mode de validation

Attestation de fin de formation.

### Financements possibles

Prise en charge possible : ANFH.

### Référent handicap

**PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP** : (*mise en place de compensation...*)

**Contact** : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / [nadiahadjeri@cadresenmission.com](mailto:nadiahadjeri@cadresenmission.com)

### Intervenant

Référente coordonnatrice : Annick MARTIN.

Equipe de 12 consultants-formateurs seniors.